



XV<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

TOKIO, 20 - 29 OCTOBRE, 1934

# BULLETIN

---

Numéro 1

Samedi 20 octobre 1934

---

CHRONIQUE

TEXTES

AVIS

---

SOCIÉTÉ DE LA CROIX-ROUGE  
DU JAPON, TOKIO

# XV<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

TOKIO, 20 - 29 OCTOBRE, 1934

## BULLETIN

NUMERO 1

SAMEDI

20 OCT. 1934

### CHRONIQUE

*Le Comité exécutif de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge* s'est réuni le 17 octobre, sous la présidence du Juge Payne. Les questions à présenter à la réunion du Conseil des Gouverneurs de la Ligue ont été approuvées par le Comité exécutif.

*Le Conseil des Gouverneurs de la Ligue* s'est réuni le jeudi 18 octobre, à 10 heures. Une nouvelle réunion du Conseil a eu lieu l'après-midi, et une troisième dans la matinée du 19 octobre. On trouvera plus loin le texte des résolutions adoptées.

Les travaux du Conseil des Gouverneurs ont été suffisamment avancés dans ces réunions pour lui permettre de ne plus se réunir avant le 29 octobre. Il en résulte que la réunion prévue pour la matinée du 25 octobre n'aura pas lieu, ce qui permettra aux Commissions d'utiliser, le cas échéant, le temps rendu ainsi disponible.

*Le Conseil des Délégués* s'est réuni le 19 octobre à 15 h. 30. S.E. le Prince Tokugawa lui a souhaité la bienvenue et, sur sa proposition, M. le Colonel Favre, Vice-président du Comité International de la Croix-Rouge, a été élu Président du Conseil des Délégués. M. le Dr. Olano (Salvador) a été élu Vice-président. M. de Gielgud et M. Sidney Brown ont été nommés secrétaires.

Le Conseil a décidé de recommander à la Conférence les nominations suivantes :

#### Président :

S.E. le Prince Tokugawa (Japon)

#### Vice-Présidents :

Hon. John Barton Payne (L.S.C.R.)

S.A.R. le Duc de Saxe Cobourg et Gotha (Allemagne)

S.E. M. le Professeur Nolf (Belgique)

M. le Colonel Meinich (Norvège)

M. le Dr. Espinosa (Nicaragua)

M. le Dr. Olano (Salvador)

M. le Colonel Favre (C.I.C.R.)

M. le Colonel Draudt (L.S.C.R.)

M. Yamanouchi (L.S.C.R.)

Prince K. Tokugawa (Japon)

Mme. Mayrisch de St. Hubert (Luxembourg)

Mme. Moirova (U.R.S.S.)

M. le Lieutenant-Général Sir Harold Fawcus (Grande Bretagne)

M. E. J. Swift (L.S.C.R.)

Mlle. Boardman (Etats-Unis)

M. Flûry-Hérard (France)

Mlle. Hill (Inde)

M. le Colonel Davila (Pérou)

Phya Rajanakul (Siam)

M. le Baron Stjernstedt (Suède)

S.E. M. Giacinto Auriti (Italie)

S.E. M. Rakovsky (U.R.S.S.)

S.E. Hon. Herbert Marler (Canada)

#### Secrétaire-Général :

M. Nakagawa (Japon)

#### Secrétaires :

M. L. E. de Gielgud (L.S.C.R.)

M. Sidney Brown (C.I.C.R.)

## 2 BULLETIN DE XV<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Le Conseil des Délégués a approuvé le projet d'ordre du jour qui figure dans le programme de la Conférence. Il a décidé de proposer à la Conférence :

De constituer quatre Commissions,

De traiter en séance plénière les questions Nos. 1, 2, 3, 4a, 4b, 5, 6, 24 et 25 de l'ordre du jour.

La première Commission serait une Commission juridique et serait saisie des questions Nos. 8, 9, 10, 11, 12 et 17;

La deuxième Commission serait une Commission générale et serait saisie des questions Nos. 7, 13, 14, 15, 16, 18, 21, 22 et 23;

La troisième Commission (Infirmières) serait saisie des questions Nos. 4c et 19;

La quatrième Commission (Croix-Rouge de la Jeunesse) serait saisie de la question No. 20.

Les secrétaires ont été chargés de se concerter avec les différentes délégations et de présenter des propositions à la Conférence concernant la composition des quatre Commissions.

S.E. le Prince Tokugawa a fait savoir que la Croix-Rouge du Japon a prié M. Ernest E. Swift, Secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, de bien vouloir rapporter de sa part la question figurant à l'ordre du jour de la Conférence, sous le No. 6.

### TEXTES

Les résolutions adoptées par le Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge sont les suivantes :

#### Résolution 1

Le Conseil des Gouverneurs de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge,

Etant désireux de voir incorporer dans la Ligue toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge dûment reconnues par le Comité international de la Croix-Rouge,

Constatant avec satisfaction que les soixante Sociétés actuellement membres de la Ligue comprennent toutes les organisations nationales de la Croix-Rouge, à l'exception de celle de l'U.R.S.S.,

Prie son Président de bien vouloir entrer en relations avec le représentant autorisé de l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U.R.S.S. et de transmettre à cette Alliance, par son intermédiaire, l'invitation de devenir membre de la Ligue.

#### Résolution 2

Sont désignés, pour représenter la Ligue à la Quinzième Conférence Internationale de la Croix-Rouge :

Hon. John Barton Payne, Président,

M. le Lieutenant-Colonel Draudt, } Vice-

M. S. Yamanouchi } présidents

M. Ninagawa }

M. Ernest J. Swift, Secrétaire-Général.

#### Résolution 3

Le Rapport général du Comité exécutif pour la période s'étendant d'octobre 1932 à Octobre 1934 est approuvé.

#### Résolution 4

Le Conseil des Gouverneurs adresse ses félicitations et ses meilleurs vœux à la Société du Croissant Rouge d'Irak et à la Croix-Rouge de

Nicaragua à l'occasion de leur reconnaissance formelle par le Comité International de la Croix-Rouge et de leur entrée dans la Ligue.

#### Résolution 5

Le Secrétaire général est chargé de transmettre à Dame Alicia Lloyd Still, Présidente de la Fondation internationale Florence Nightingale, l'assurance du haut intérêt avec lequel la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge suivra l'œuvre entreprise par la Fondation, en vue de donner des facilités de plus en plus étendues pour les études de perfectionnement des infirmières diplômées.

Le Conseil exprime le voeu de voir les Sociétés nationales de la Croix-Rouge collaborer étroitement avec les Sociétés nationales d'infirmières en vue de consolider la situation financière. Les représentants de la Ligue au sein du Grand Conseil et du Comité de Direction de la Fondation sont invités à vouer une attention toute particulière, lorsqu'ils auront l'occasion de concourir à l'élaboration du programme de la Fondation, au grand bénéfice que pourront tirer les Sociétés nationales de la Croix-Rouge des facilités accordées par celle-ci.

#### Résolution 6

Le Conseil des Gouverneurs approuve l'intention du Secrétaire général d'étendre et de développer l'activité du Secrétariat de la Ligue dans le domaine de l'œuvre de l'infirmière et l'invite à présenter un programme de travail dans cet ordre d'idées pour être approuvé par le Comité exécutif dans une prochaine réunion.

#### Résolution 7

Le Conseil des Gouverneurs félicite Monsieur le Sénateur Ciruolo, Président du Comité exécutif

de l'Union Internationale de Secours, de la constitution effective de l'Union et de son élection à la présidence du Comité exécutif.

Le Conseil approuve les mesures prises au nom de la Ligue en vue de préciser les limites des responsabilités entreprises par celle-ci conjointement avec le Comité International de la Croix-Rouge en s'engageant à assurer le fonctionnement du service central et permanent de l'Union.

#### Résolution 8

Le Conseil prend acte avec satisfaction des mesures prises par le Secrétariat en vue de tenir les Sociétés nationales de la Croix-Rouge au courant des développements de l'aviation sanitaire. Les dispositions prises à cet effet pour établir une collaboration suivie avec la Fédération Internationale d'Aviation et avec le Comité Permanent des Congrès Internationaux d'Aviation Sanitaire sont approuvées.

#### Résolution 9

Le Conseil tient à exprimer sa vive gratitude à Monsieur le Président de la République française et à S.M. le Roi de Norvège qui ont daigné donner leur patronage au Manuel Médical de la Marine Marchande qui vient d'être édité par les soins de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Le Conseil désire exprimer également son appréciation à Monsieur T. S. Steen et à ceux qui se sont joints à lui pour rendre possible la publication de ce Manuel en langue française.

#### Résolution 10

Le Conseil des Gouverneurs désire commémorer l'heureuse initiative prise en 1919 par le regretté Henry P. Davison et ses collègues

en fondant la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge décide que jusqu'à nouvel ordre les réunions régulières du Conseil des Gouverneurs auront lieu le 5 mai, anniversaire de la fondation de la Ligue, chaque fois qu'elles se tiennent au siège du Secrétariat.

La quinzième réunion ordinaire du Conseil sera ainsi convoquée pour le 5 mai 1936.

### Résolution 11

Le Conseil des Gouverneurs approuve les dispositions prises en vue de tenir la Troisième Conférence Panaméricaine de la Croix-Rouge à Rio de Janeiro en Septembre 1935 et il exprime sa vive appréciation des mesures prises à cet effet par la Croix-Rouge brésilienne et par le Gouvernement du Brésil. Le Conseil approuve la proposition tendant à organiser une Conférence du Proche Orient si possible au Caire, en 1936, avec la participation des trois Sociétés du Croissant-Rouge, la Société du Lion et du Soleil Rouges de Perse et telles autres Sociétés nationales qui désireraient y prendre part.

### Résolution 12

Le Conseil des Gouverneurs tient à exprimer sa gratitude à la Croix-Rouge américaine pour l'appui qu'elle a continué à donner à l'œuvre de la Ligue au moyen de la généreuse contribution annuelle qu'elle lui verse et qui représente encore une part si importante du budget de la Ligue. Elle remercie également les autres Sociétés nationales qui, malgré la difficulté de leur situation économique, se sont efforcées, soit d'augmenter leur contribution, soit de garantir le montant de celle-ci pour un nombre d'années déterminé.

Etant donné les efforts faits par le Secrétariat en vue de réduire au minimum compatible avec l'efficacité les frais de la Ligue, le Conseil exprime le vœu que toutes les Sociétés fassent un effort proportionnel pour mettre leurs contributions sur la base qui représente leur appréciation des services mis à leur disposition par la Ligue.

Le Conseil exprime en outre le vœu de voir le Secrétaire général faire de vigoureux efforts afin d'assurer à la Ligue des contributions pour les buts particuliers mentionnés dans le rapport du Secrétaire général. Il serait heureux que les Sociétés nationales et les membres du Conseil collaborent avec lui à cet effet.

### Résolution 13

Le rapport du Secrétaire général est approuvé.

### Résolution 14

Le Conseil des Gouverneurs reconnaissant la grande valeur des conférences régionales qui permettent aux Sociétés nationales de pays voisins ayant des problèmes similaires de comparer leurs expériences et leurs idées, autorise le Secrétariat de la Ligue, tout en procédant à la réalisation des conférences régionales déjà approuvées, à préparer des plans soigneusement mûris pour des conférences régionales ultérieures au fur et à mesure que l'occasion se présentera. Il y aurait avantage à ce que les groupes de pays participant aux différentes conférences de ce genre varient de temps en temps.

Le Conseil tient à adresser l'expression de ses remerciements chaleureux à Madame le Dr. Masarykova, Présidente de la Croix-Rouge tchécoslovaque, pour son excellent rapport.

### Résolution 15

Le Conseil des Gouverneurs ayant pris connaissance du rapport de M. de Gielgud, Sous-secrétaire général, prend acte des suggestions constructives que contient la conclusion de ce rapport et charge le Secrétariat de prendre les mesures qui paraîtraient possibles et utiles en vue de favoriser l'extension de l'organisation et de l'activité de la Croix-Rouge dans les régions d'Extrême-Orient où le travail de la Croix-Rouge n'a pas encore atteint son plein essor.

### Résolution 16

Le Conseil des Gouverneurs approuve le rapport du Trésorier général sur la situation financière de la Ligue au 30 juin 1934. Il ratifie les

dispositions prises pour sauvegarder les fonds de la Ligue contre des pertes résultant de fluctuations monétaires.

Le Conseil approuve la dépense d'une somme de 70.000 francs pour les frais de déménagement à l'occasion du changement de siège du Secrétariat,

et autorise le Secrétaire général à engager des dépenses pour 1935 sur la base du budget présenté au Conseil et dont le montant total est de 2.500.000 francs français.

Au cas où le montant des contributions reçues pour 1935, en raison de fluctuations monétaires ou pour d'autres motifs, n'atteindrait pas le total prévu, le Secrétaire général est autorisé à combler le déficit ainsi créé en ayant recours à la réserve.

## A V I S

Le samedi 20 octobre, le déjeuner sera servi dans la salle à manger, au premier étage du bâtiment principal du Siège de la Croix-Rouge du Japon, à la suite de la séance d'ouverture.

Le prochain numéro du Bulletin contenant les listes des membres des commissions, suivant

la composition décidée dans la séance d'aujourd'hui, paraîtra dans la matinée du lundi 22 octobre.

Une nouvelle liste des délégués, rectifiée et mise à jour, paraîtra dans les premiers jours de la semaine prochaine.



Printed by  
**KOKUSAI SHUPPAN INSATSUSHA**  
International Publishing & Printing Co.  
No. 6, Nichome, Yurakucho,  
Kojimachiku, Tokyo.